

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NISSI CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
NOUVELLE GARE, non loin de l'hôtel 444, Lot 638, Ilot 93

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NISSI CONSTRUCTION »

Objet : GENIE CIVIL, BTP, IMMOBILIER, VOIRIE RESEAU DIVERS(VRD), FOSSE SEPTIQUE BIOFIL, ELABORATION DES PLANS ARCHITECTURAUX, ELABORATION DE DOSSIER TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION, ETUDE DE SOL, LOTISSEMENT, VENTE DE TERRAINS, AGRICULTURE ET ELEVAGE, COMMERCE GENERAL, IMPORT-EXPORT, DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE

NOUVELLE GARE, non loin de l'hôtel 444, Lot 638, Ilot 93

Dirigeant(s) M YAO KONAN DONATIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02182 du 21/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15053/GTCA/RC/2023 du 21/02/2023

